

2. Combien d'offres a-t-on reçues, de la part de quelles sociétés et pour quels montants, soit individuellement ou selon toute autre base?

3. Si on a reçu des offres, sont-elles acceptables (en entier ou en partie) et, si oui, quand prévoit-on qu'une décision sera prise au sujet de l'adjudication du contrat? Dans cette éventualité, quelle est la date prévue pour la signature du contrat?

4. Dans l'éventualité d'une date ferme pour l'adjudication du contrat pour tous ces navires ou l'un d'entre eux, quelle est la date prévue pour a) la pose de la quille et b) la livraison de ces navires à la Direction navale des forces canadiennes?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Pour ce qui relève du ministère de la Production de défense: 1. Des demandes d'offres visant la construction de quatre contre-torpilleurs DDH-280 et l'installation de pièces d'équipement ont été faites le 12 avril 1967 aux chantiers maritimes ayant qualité pour faire deux catégories d'offres, l'une visant les premier et deuxième navires, l'autre les troisième et quatrième.

2. Deux soumissions applicables aux premier et deuxième navires du programme et quatre, aux troisième et quatrième, ont été reçues le 12 décembre 1967, date limite de réception des offres; les noms des sociétés et les montants des soumissions figurent ci-après:

Sociétés	Prix
Premier et deuxième navires	
Marine Industries Limited	\$20,436,200
Davie Shipbuilding Limited	\$24,042,767
Troisième et quatrième navires	
Marine Industries Limited	\$18,459,950
Davie Shipbuilding Limited	\$22,523,170
Halifax Shipyards	
Division de la DOSCO	\$34,758,206
Burrard Dry Dock Company Limited	\$49,287,230

3. L'évaluation des offres se poursuit. L'adjudication des contrats est prévue pour le 12 avril 1968.

4. Il incombera aux adjudicataires d'établir le calendrier de construction de ces navires afin que le premier soit livré en juin 1971, le deuxième, en novembre 1971, le troisième, en juin 1972 et le quatrième en septembre 1972.

#### LES NAVIRES CONSTRUITS PAR LA SOCIÉTÉ ATLANTIC SUGAR REFINERIES

##### Question n° 1089—M. MacRae:

1. Combien de navires ont été construits pour l'Atlantic Sugar Refineries Ltd. et à l'égard desquels une subvention du gouvernement fédéral a été versée?

2. Où ces navires ont-ils été construits?

3. Où seront-ils utilisés?

[L'hon. M. Lambert.]

4. Quel a été le coût total de leur construction?

5. Quel a été le montant total de la subvention?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** 1. L'Atlantic Sugar Refineries Limited a signé un contrat visant la construction de 15 navires à l'égard desquels une subvention a été accordée. Onze de ces navires sont terminés et les quatre autres sont en voie de construction.

2. Yarrows Limited, 2 navires; Canadian Vickers Shipyards Limited: Division de Montréal, 3 navires; Division de Geo. T. Davie, 8 navires; Newfoundland Marine Works, 2 navires.

3. Nous ne le savons pas.

4. Nous ne connaissons pas le coût de leur construction. Cependant, les «coûts approuvés» aux fins de la subvention sont de \$24,346,335.

5. Le montant global de la subvention payée ou à payer est de \$12,173,167.50.

#### LES AFFECTATIONS DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ À LA COMMERCIALISATION DES CÉRÉALES

##### Question n° 1097—M. Schreyer:

1. Au cours du dernier exercice financier, quelle somme la Commission canadienne du blé a-t-elle affectée à la commercialisation des grains des producteurs?

2. Quelle partie de la somme ci-dessus a été affectée à des activités visant à promouvoir les ventes?

**M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** 1 et 2. Le rapport annuel de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole 1966-1967 renfermera des renseignements au sujet des sommes affectées par la Commission à la commercialisation des grains des producteurs au cours de l'année financière terminée le 31 juillet 1967; les chiffres ne peuvent être divulgués tant que le rapport n'aura pas été déposé au Parlement. La préparation du rapport annuel en est aux derniers stades et celui-ci sera bientôt déposé au Parlement.

#### LE COMITÉ CANADIEN SUR LES FONDS MUTUELS ET LES CONTRATS DE PLACEMENT

##### Question n° 1101—L'hon. M. Bell:

1. Quels sont les membres du Comité canadien sur les fonds mutuels et les contrats de placement?

2. Quelles sont les attributions de ce Comité?

3. Quand prévoit-on que ce Comité présentera un rapport?

4. Quels ont été a) le coût total du Comité jusqu'à aujourd'hui, b) la part que le gouvernement canadien doit défrayer?

5. Quel est le coût additionnel prévu de ce Comité?